

Professionnels habilités : Infirmière clinicienne travaillant à l'accueil clinique de l'Hôpital régional du CSSS de Rimouski-Neigette
 Clientèle visée : Usager > 18 ans pour lequel un diagnostic de Polymyalgia Rhumatica (PMR) en phase subaiguë a été posé par le médecin traitant
 Indications : Usager qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 48 heures.
 Conditions : L'usager doit avoir débuté une Corticothérapie orale à 20 mg/jour si Vitesse de Sédimentation > 20 mm /heure ou AINS si Vitesse de Sédimentation < 20 mm / heure; - Répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique. Si présence de contre-indications : Diriger le patient à l'urgence et aviser médecin traitant.
 Contre-Indications : Si depuis la réception de la référence médicale : - Signes infectieux : Rougeur, douleur, chaleur, œdème de l'articulation, T° ≥ 38 °C;
 Activités réservées : - Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

Doit être prescrit par le médecin traitant
 Si vitesse de sédimentation > 20 mm / heure:
 Corticothérapie orale à 20 mg/jour
 Si vitesse de sédimentation < 20 mm / heure :
 AINS

